



A l'attention de :

Mme Michelle Le Brozec
SAHCM
8, rue Mauny
17100 Saintes

M. Philippe Ravon
Les Amis des Musées de Saintes
L'Hostellerie
11 rue Mauny
17100 Saintes

Mme Cécile Trébuchet
MédiaCtions
86 bis rue du Général Sarrail
17100 Saintes

M. Guy Puyastier
Observatoire du Patrimoine de Saintonge
1 rue du Maine
17100 Saintes

Paris, le 30 octobre 2019

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre engagement en faveur de la préservation de l'amphithéâtre gallo-romain de Saintes et de nous avoir communiqué ces éléments relatifs à l'aménagement de gradins.

Dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, la Fondation du patrimoine apportera des fonds destinés exclusivement à la restauration des vestiges. Ils viennent plus précisément boucler le plan de financement de la Ville pour la première tranche de travaux envisagée, à savoir la restauration de la porte des vivants et des travées adjacentes.

Avec Stéphane Bern et le ministère de la Culture, nous sommes attentifs à la qualité des travaux de restauration et de valorisation qui seront réalisés. Il appartient à la Direction régionale des affaires culturelles, lors de l'étude de la demande d'autorisation de travaux sur ces vestiges protégés au titre des monuments historiques, de déterminer les conditions d'intervention respectueuses du patrimoine en présence.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

Célia VEROT

Directrice générale de la Fondation du patrimoine